

Par cet acte fort et inédit de démission collective d'une grande majorité de professeurs principaux, les enseignants du collège La Colinière de Nantes dénoncent le projet de loi dite « École de la confiance » et les réformes en cours dans l'Éducation Nationale.

L'article 1 de la future loi prévoit d'imposer aux enseignants un devoir de réserve qui nous empêcherait de pouvoir alerter les usagers parents et/ou élèves comme nous le faisons aujourd'hui.

Nous constatons que le gouvernement alloue toujours moins de moyens à l'école publique pour l'éducation des jeunes dans notre pays.

Le projet de loi Blanquer va contribuer à accentuer l'augmentation des effectifs par classe de la maternelle au lycée, systématiser l'accueil d'élèves étrangers dans les classes sans moyens supplémentaires, dégrader les conditions d'inclusion des élèves en situation de handicap en diminuant les dispositifs d'encadrement qualifié à la rentrée.

Le gouvernement souhaite aussi faire disparaître progressivement les CIO et les psychologues de l'éducation nationale, reportant la charge de conseil aux familles sur les professeurs principaux qui ne sont pas formés ni rémunérés davantage pour cela.

Autre mesure de casse de l'école, la systématisation du recours à des contractuels et peut-être dès la prochaine rentrée à des étudiants non formés en lieu et place d'enseignants diplômés, alors même que les conditions d'enseignement deviennent de plus en plus difficiles.

Rendre l'école obligatoire dès l'âge de 3 ans : cette mesure permettrait d'étendre l'application de la loi Debré de 1959 aux actuelles écoles maternelles privées sous contrat, en imposant leur financement public.

Les seuls moyens supplémentaires accordés par l'État sont aujourd'hui des volontaires service civique, des contractuels, quelques heures d'autonomie des établissements qui restent nettement insuffisantes pour faire face aux besoins.

Nous réclamons des moyens à hauteur des enjeux sur tout le territoire. Le service public d'éducation nationale doit réellement faire partie des priorités gouvernementales.

Les enseignants démissionnaires de leur charge de Prof Principal  
et l'ensemble des collègues les soutenant.